

# REGLEMENT de la 22<sup>ème</sup> GOURETTOISE du 12 Mars 2023

Le Club Alpin Français Vallée d'Ossau organise cette épreuve, avec le concours de l'EPSA, la station de Gourette et la commune des Eaux Bonnes.

1. **Le règlement de la Course** s'appuie sur celui de la FFME / FFCAM (et de sa charte). Voir sites respectifs et [www.pyreneeschrono.fr](http://www.pyreneeschrono.fr). (tenu à jour)

La « Gourette » fait partie des challenges :

- « **ALPI SKI TOUR** » (parcours A) et « **RANDO SKI TOUR** » (parcours B) (FFCAM),
- « **COUPE DES PYRENEES** » (FFME). (Parcours A)

**Cette compétition se dispute sur 2 parcours au choix :**

« **Alpi-ski-tour** » : (parcours « A » = 1400m D+ environ ) en individuel

(Licence **OBLIGATOIRE** FFCAM ou Fédération étrangère affiliée ou FFME (joindre copie)

\* Pour les « non licenciés » (**ticket course FFCAM ou FFME obligatoire (+ 5 €) + certificat médical** d'aptitude à la pratique du ski-alpinisme « en compétition »).

« **Rando-ski-tour** » : (parcours « B » = 800m D+) individuel ou équipe mixte (2H+ 1F ou 1H+ 2F)

Licence FFCAM ou FFME ou Fédération étrangère affiliée (joindre copie).

\* Pour les « non licenciés » (**ticket course FFCAM ou FFME obligatoire (+ 5 €) + certificat médical** d'aptitude à la pratique du ski-alpinisme « en compétition »). **+ autorisation parentale pour les mineurs.**

2. **Equipement pour tous** : casque, DVA, pelle, sonde, couteaux (recommandés), crampons, 1 couche vêtement haut (coupe-vent) 2ème couche vêtement bas recommandée. Sac équipé de portes skis.

3. **Les catégories en 2023** :

Master (1983 et avant) - Senior (1984 à 2002) - « **U23** » (2000 à 2002) - « **U20** » (2003 & 2004)  
« **U 18** » (2005 & 2006) **uniquement sur le parcours « B ».**

4. **Les règles de « bonne conduite » du ski-alpinisme :**

- Les concurrents doivent assurer leur ravitaillement pendant la course, et s'entraider en cas de difficulté. Par contre, toute aide étrangère est interdite (*port de skis, ravitaillement...*).
- Si les concurrents choisissent de mettre les couteaux à eux de l'anticiper et ne pas rester sur la trace lors de la manœuvre.
- En cas d'abandon, prise en charge par le contrôle le plus proche, et restituer le dossard à l'arrivée.
- Ces épreuves se déroulent en milieu naturel. **Son respect s'impose à tous !!**
- De plus, empruntant partiellement le domaine skiable de la station, les compétiteurs ont **l'obligation de respecter les règles de sécurité du skieur sur piste.**
- La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation du présent règlement et tout manquement à ces règles de « bonne conduite » entraîne la disqualification du concurrent ou de l'équipe concernée.

5. **Déroulement de l'épreuve** :

- **7h45** Accueil, retrait des dossards devant l'Ecole de Ski Français.
- **8h15** Briefing pour tous (*conditions de course et sécurité*)
- **8h30** Contrôle Sacs et DVA
- **8h45** Montée par TC (*groupée et réservée aux concurrents*). Jusqu'au départ de la course
- **9h 30** Départ parcours « A » et « B »
- **14 h** Remise des prix devant l'ESF. »
- **Des barrières horaires seront mises en place fonction du parcours et des conditions.**
- **L'organisation pourra adapter à tout moment le parcours et les horaires fonction des conditions nivologiques et / ou météo.**
- **Arrivée jugée en altitude (retrait dossard)** et retour station selon les règles de sécurité sur piste.

6. **INSCRIPTIONS** : « en ligne » sur [www.pyreneeschrono.fr](http://www.pyreneeschrono.fr) .

7. **DROIT D'INSCRIPTION** : 20 € par concurrent (10 € pour les U 18 et plus jeunes)

+ 5 € si ticket course et + 15€ si Repas (au chalet du CAF)

(Inscription au repas avant jeudi 09 mars à 18h)